

bulletin municipal



Janvier 2005

Le mot du Maire

En mon nom et celui de l'ensemble de l'équipe municipale, nous vous présentons nos vœux de santé, joies et bonheur...

2005 sera l'aboutissement d'un certain nombre de projets communaux importants :

- la réfection de la traverse du village ;*
- la finalisation de la DUP de L'Ermitage qui, je l'espère, mettra enfin un terme à plusieurs décennies de litiges ;*
- le lancement de la DUP pour la modification du carrefour "Les Passieux" / "Les Prés Carrés" ;*
- la transformation de la "Maison Sansonnet" en 2 appartements (F2 et F3).*

D'autres projets, concernant essentiellement l'enfouissement de lignes électriques et téléphoniques sont en cours et nous vous en tiendrons informés au fur et à mesure du mûrissement de ces projets.

A toutes et à tous, bonne année 2005.

Daniel CHAUSSÉE

SUR LA PLACE...

Notre place des commerces est un lieu de rencontre privilégié pour les habitants de la commune. L'accueil des commerçants est remarquable, ils font vraiment tout pour que notre visite soit un moment agréable de la journée.

Dans le salon de coiffure (ouvert du mardi au samedi) Céline Dell'Orto est notre nouvelle et sympathique gérante. Elle sait mieux que quiconque quelle coupe de cheveux convient à chacun de ses clients. Venez lui rendre une petite visite, vous ne le regretterez pas.

A côté du salon, nous trouvons la poterie de Stéphanie Meriguet qui nous accueille depuis près de 5 ans avec le sourire. Sans perdre de temps du mardi au samedi elle crée sur place des objets d'art de toute sorte : plat, bol, vase, saladier, pichet... Venez découvrir son talent vous serez étonnés !

Vincent et Marie nos épiciers "Vival" ont su très vite conquérir la confiance des Armoisiens et des villageois alentours. Ils sont toujours prêt à rendre service à leurs clients livrant même à domicile les achats des personnes âgées, à l'occasion. Grâce à leur contact chaleureux, faire les courses dans leur magasin n'est plus une corvée.

Tout nouvellement installées sur la place, nous trouvons Michelle et Marie-Pierre nos deux sympathiques infirmières. Avec le sourire elles savent joindre efficacité et gentillesse. Du matin au soir, elles mettent leur savoir-faire et leur patience à votre disposition pour soulager vos "petits bobos".

Voici donc les "petits derniers" de notre place des commerces. Bien sûr, nous n'oublions pas les "anciens" : la boulangerie et l'Echo des Montagnes que tout le monde connaît et apprécie depuis des années. Tous ces remarquables commerçants continuent à nous rendre leurs multiples services pendant la durée des travaux.



POUR INFO : ADSL

Depuis le 25/01/05, Armoiy peut disposer sous certaines conditions de tous les services haut-débit liés à l'ADSL.

Comment savoir si vous êtes éligible à l'ADSL et à quel débit ? Connectez-vous sur agence.francetelecom.com, ou rendez-vous à votre agence France Télécom à Thonon-les-Bains.

IMPORTANT

Depuis le 1^{er} janvier 2005, le service des eaux est assuré par le SIEM. Pour toute réclamation ou information, s'adresser au 04 50 72 40 26.

EXTRAITS DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2004 AU 13 DÉCEMBRE 2004

TRAVAUX EFFECTUÉS EN 2004

SERVICE DES EAUX	
Compteurs	372 €
Extension du réseau d'eau général	5 234 €
Solde des travaux au réservoir principal	1 161 €
Travaux d'eau au chef-lieu	5 234 €

BUDGET PRINCIPAL

Terrains

Acquisition 2 ^e parcelle à l'entrée du village "Prés Carrés"	1 022 €
Achat immeuble "Sansonnnet"	27 400 €
Achat ferme "Grobel"	76 000 €
DUP L'Ermitage	6 660 €
Bornage forêt communale	983 €
Plantation verger "Chanais"	301 €

Travaux sur voirie et réseaux

Extension réseau éclairage public	4 630 €
Aménagement chef-lieu	23 227 €
Enrobé cimetière	7 248 €

Travaux sur bâtiments communaux

Ensemble polyvalent	1 227 €
Vestiaire stade des Pins	3 712 €
Presbytère et sacristie	1 353 €
Cabinet infirmier	5 483 €
Réfection monument aux morts	4 529 €

Matériel divers

Ordinateur secrétariat	1 772 €
Matériel cuisine	806 €

RÉVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal décide de réviser les différents tarifs communaux comme suit, applicables à compter du 1^{er} janvier 2005 :

I- Location des salles polyvalentes

Personnes et associations de la commune	
Grande salle	220 €
Petite salle	98 €

Personnes et associations extérieures à la commune

Grande salle	587 €
--------------	-------

Autres tarifs

Grande salle pour expositions ventes, sans cuisine, prix à la journée	258 €
Petite salle en complément de la grande salle	52 €

Les montants des cautions restent inchangés.

II- Bibliothèque municipale

Maintien des tarifs appliqués en 2003 et fixés par délibération du 9 décembre 2002.

III- Concessions au cimetière communal

Augmentation de 3 % des tarifs 2004.

SIVOM ARMOY/LE LYAUD MODIFICATION DES STATUTS

Le Comité Syndical a approuvé le 20 octobre 2004, les modifications de statuts détaillées ci-dessous ; le Conseil Municipal d'Armoiy entérine, à son tour, cette décision :

1- La commune d'Armoiy ayant transféré son service des eaux au Syndicat Intercommunal des Eaux des Moises, il convient de retirer cette compétence du syndicat. L'article 2 est donc modifié en conséquence.

2- Modification de la contribution communale (article 6) - Jusqu'à ce jour, la participation financière de chaque commune était répartie de manière équivalente, à 50 %, en ce qui concerne la réalisation d'œuvres et de services présentant un intérêt général pour les communes participantes (A de l'article 2 des statuts), à l'exclusion de l'acquisition de fournitures scolaires (calculée au prorata du nombre d'élèves de chaque commune). Il a été décidé de prendre en compte le nombre d'élèves pour le calcul de la contribution financière de la section de fonctionnement, concernant la création de classes supplémentaires à compter de la rentrée scolaire 2004 et des frais s'y rapportant.

Récapitulatif de la répartition entre communes

- Réalisation d'œuvres et des services présentant un intérêt général pour les deux communes : 50 % pour chaque commune.
- Traitement des agents techniques : au prorata du nombre d'heures effectuées dans chaque commune.
- Groupe scolaire intercommunal :

- Fournitures scolaires : au prorata du nombre d'élèves de chaque commune
- Classes existantes et personnel en place au 01/09/2004

- Charges de fonctionnement réparties entre les deux communes à 50 %
- Charges d'investissement réparties entre les deux communes à 50 %
- Création de classes supplémentaires à compter du 01/09/2004

- Charges de fonctionnement réparties au prorata du nombre d'élèves de chacune des communes adhérentes

- Charges d'investissement réparties entre les deux communes à 50 %

ADHÉSION AU SIEM

Le Comité Syndical des Eaux des Moises a entériné l'adhésion de la commune d'Armoiy, par délibération en date du 3 novembre 2004. Le Conseil Municipal confirme cette adhésion, effective à compter du 1^{er} janvier 2005 et approuve les conditions proposées par ledit syndicat.

Monsieur le Maire rappelle que lors de la création du service des eaux en 1995 la commune d'Armoiy (budget principal) avait

mis en place une subvention d'équilibre d'un montant de 8655,20 euros (délib. du 19/12/1994). Ce service des eaux étant transféré au Syndicat Intercommunal des Eaux des Moises cette somme peut être réintégrée au budget principal de la commune.

Il proclame élu au comité syndical des Eaux des Moises, au premier tour et à la majorité absolue, les personnes suivantes :

Titulaires :

- M. Daniel CHAUSSÉE
- M. Bernard COMTE

Suppléants :

- M. Raynald G'STALTER
- M. Michel ROUGE

DÉNOMINATION DES RUES

Le Conseil Municipal, considérant que certaines voies communales n'ont jamais été nommées, approuve les noms des rues et impasses, tels qu'ils ont été proposés par la commission technique :

- Impasse du Presbytère - "Chef-lieu" de la RD 26 à la parcelle AD 14
- Rue des Granges - "Chef-lieu" - de la RD 26 à la parcelle AD 125
- Rue des Jardins - "Chef-lieu" - de la rue des Granges à la RD 26 (des parcelles AD 127-102 aux parcelles AD 83-90)
- Rue du Soleil - "Chef-lieu" - de la rue des Granges à la RD 26 (des parcelles AD 102-99 aux parcelles AD 95-96)
- Impasse du Bois Poulet - "Sur le Martelet" - du chemin sur le Martelet à la parcelle AD 236
- Chemin des Chartreux - "Les Prés-Carrés/Sur la Villat" - VC 13 - du chemin de la Procession à la RD 26
- Impasse de la Mense - "Sur la Villat" - de la VC 13 dite chemin des Chartreux à la parcelle AA 145.

DIVERS

Enquêtes publiques "l'Ermitage"

Le Conseil Municipal prend connaissance des conclusions et de l'avis du commissaire enquêteur, concernant les deux enquêtes publiques préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire conjointe, relatives au carrefour de l'Ermitage. Il n'émet aucune observation.

Voirie communale

Le ralentisseur inscrit au budget 2004, a été mis en place au début décembre, sur la route de l'Ermitage, lieu-dit "Sur Lonnaz". Si ce système s'avère efficace, d'autres installations de même type pourraient être envisagées sur le territoire communal.

Rappel : le compte rendu des réunions du Conseil Municipal est affiché aux lieux habituels et inséré dans le Dauphiné Libéré et le Messager après chaque séance. Vous pouvez également les consulter en mairie.

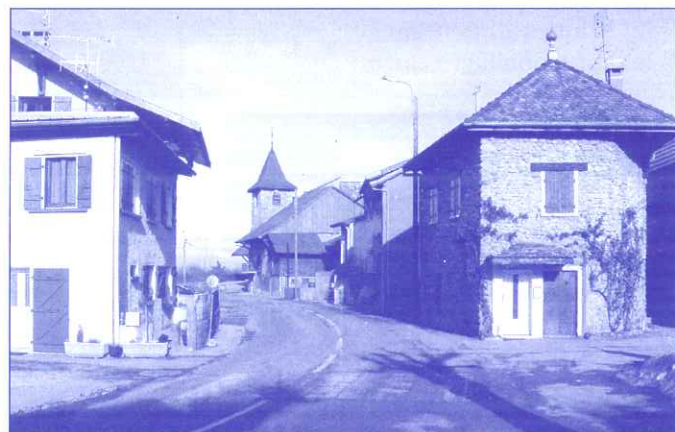
Travaux 2004

Les travaux ont débuté le 3 janvier 2005.

Les entreprises se sont engagées à tenir le planning initial.



Le chef-lieu au début 1900.



Le chef-lieu de nos jours.

REPAS des Aînés...

Le 25 novembre, à l'invitation de la municipalité, ce sont 58 de nos aînés qui ont répondu à l'invitation de M. le Maire pour le traditionnel repas de Noël. Les invités se sont retrouvés au restaurant de L'Ermitage chez Mireille. L'ambiance était à la gaieté tout au long du repas. Une mention spéciale doit être décernée à Pierrette et Gilbert pour leur répertoire de chansons anciennes. Notre ami Pierrot a eu soudain des fourmis dans ses mains et nous a fait rêver avec son accordéon. Ce n'est que vers 17 heures que la fête s'est arrêtée mais tout le monde s'est promis de revenir au Noël prochain.

Exposition 2004

10 ans déjà !!! 10 ans déjà !!! 10 ans déjà !!! 10 ans déjà !!!

Née il y a 10 ans avec seulement cinq exposants dans la petite salle de la mairie, l'exposition du Foyer n'a cessé depuis de prendre de l'ampleur. Cette année, pas moins de 31 "artistes" se sont donnés rendez-vous pour présenter leurs diverses créations dans un magnifique décor de Noël.

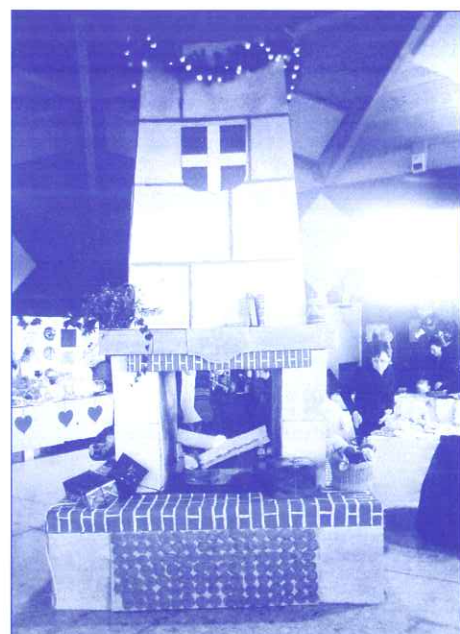
Peinture sur soie, sur verre, photographie, pâte à sel, carterie, broderie, autant d'idées de cadeaux ou de décorations en cette période de fêtes.

Notons aussi les animations qui ont rencontré un vif succès : l'initiation à l'art floral ou à la fabrication de bagues en perles, ainsi que la dédicace du livre "L'avion de nulle part" par Élodie BALLANDRAS.

Le Comité des Fêtes s'était joint à ce "Noël en Novembre" en proposant un

vin chaud et des crêpes sous chapiteau. Et le Foyer récidivait le dimanche avec en animation un kamishibaï à la bibliothèque pour les enfants.

Chacun peut se féliciter du succès de cette manifestation qui a vu défiler des centaines de visiteurs durant ces deux journées consacrées à l'art et aux artistes locaux.



LE TRI, C'EST PARTI... POUR UN NOUVEAU DÉFI ! TRIEZ AU MAXIMUM !

Aujourd'hui, nombre d'entre nous trient déjà le verre, le papier et les bouteilles en plastiques.

Désormais au niveau des "points de recyclage", 3 couleurs pour trier plus, pour trier mieux.

Qu'est-ce qui a changé ?

Ne jeter plus dans votre poubelle habituelle :

- les briques alimentaires
- les sur emballages carton

- les boîtes métalliques
- certains emballages plastiques (nettoyants ménagers, flacons des produits d'hygiène, bouteilles sauf celles ayant contenu des produits gras ou dangereux).

Mais apportez tous ces emballages dans le conteneur jaune.

Vous avez un doute ?

Jetez dans votre poubelle habituelle.

Trois "points de recyclage" :

- Route de l'Ermitage (Lonnaz)
- Chemin de la Pépinière (l'Ermitage/ parking bois de la ville)
- Mairie

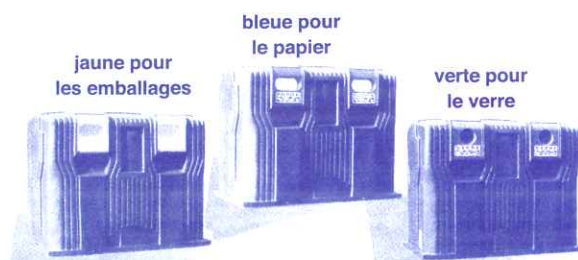


Plate-forme

La prochaine plate-forme de tri d'Armoiy aura lieu le samedi 2 avril.

CÉRÉMONIE

DU 11 NOVEMBRE

Avec la traditionnelle participation de l'Echo du Haut Chablais, des Armoisiens, en nombre croissant, se sont souvenus des enfants d'Armoiy morts pour la France.

Des gerbes ont été déposées au monument aux morts et sur la tombe du soldat inconnu au cimetière.

"Plus jamais ça" criaient les combattants de 1914 - 1918 en revenant de l'enfer des tranchées. Se souvenir... Pour que ce cri retentisse dans le monde.

LOTO APE

L'APE remercie les participants du loto. Elle rappelle que les bénéfices de cette soirée sont reversés directement

aux institutrices pour assurer le financement des sorties scolaires (sportives ou intervenants qui ont lieu au groupe scolaire Armoiy - Le Lyaud). Elle déplore pour cette année le manque de parents et constate une perte d'environ 500 € par rapport à l'année passée... Tous les membres du comité vous souhaitent une bonne et heureuse année 2005 et espèrent votre présence aux prochaines manifestations.

N.O.S. P.R.O.C.H.A.I.N.S. R.E.N.D.E.Z.-V.O.U.S

8 février	Carnaval des enfants	Comité des Fêtes	Salle des Fêtes
13 avril	Repas dansant	APE	Salle des Fêtes
8/9/10 avril 15/16/17 avril	Festival de théâtre	Foyer	Salle des Fêtes
du 25 au 29 avril	Stage d'initiation au cirque	Foyer	Salle des Fêtes
14 mai	Vente de fleurs	APE	Groupe scolaire intercommunal
14 et 16 mai	Tournoi de foot de Pentecôte	Entente Armoiy/Le Lyaud/Orcier	Stade Dubouloz

ÉTAT CIVIL

Naissances

- BOURGOGNE Stacy
née le 27 septembre 2004 à Thonon
- ANDRES Samuel
né le 14 octobre 2004 à Thonon
- OLLIVIER Kyllian
né le 6 décembre à Thonon

Mariage

- JUVET Gérard et BARRUCAND Édith
le 23 octobre 2004

••• Fenêtre sur le Conte •••

La 3^e Édition du Festival "Fenêtre sur le Conte" aura lieu du 26 février au 11 mars 2005 à Armoiy, Orcier, Perrignier et Cervens. A cette occasion, une dizaine de rendez-vous sont fixés avec de prestigieux conteurs sur le thème du vent. Trois temps forts marqueront le festival : une soirée d'ouverture, une ballade contée et une soirée de clôture.

BON ANNIVERSAIRE A NOS AÎNÉS !

FRÉZIER Gilbert, né le 15/10/1925
DUVAL Philippe, né le 08/11/1925
ROUGEYROLLES Gilbert, né le 11/11/1911
HYACINTHE Fernande, née le 01/12/1922
FAVRE Georgette, née le 16/12/1916

